



Question écrite

N° 3014

Promotion économique Baselworld – SIAMS – EPHJ – Comptoir

SIHH, Baselworld et SIAMS qui s'achèvent à peine, puis ce sera le salon EPHJ qui ouvrira. A chacun de ses événements, la République et Canton du Jura y est représenté au travers de stands communs, ou de pavillons jurassiens, mis en œuvre par une volonté et nécessité de la Promotion économique.

L'occasion également de promouvoir le savoir-faire jurassien et les entreprises qui sont présentes dans notre Canton. Ces événements sont fortement médiatisés et la diffusion des images, vidéos et articles de presse est nationale pour certains salons ou expositions régionales, voir mondiale pour des salons tels que Baselworld ou SIHH.

Sachant qu'un stand seul, sans personnel ni matériel, coûte durant ces manifestations de 20'000 à 1'000'000.- de francs, dans le cas de Baselworld, pour une société jurassienne, il viendra donc à terme difficile de maintenir une présence active sur de tels événements pour des petites à moyennes entreprises. D'ailleurs les 50% d'absence de marques à Bâle cette année témoigne d'une expansion des coûts en regard du chiffre d'affaire escompté.

Par conséquent, nous aimerions obtenir différents compléments et demandons au Gouvernement de bien vouloir répondre aux questions suivantes :

1. Quel sont les budgets annuels alloués à la Promotion économique pour la mise en œuvre de salons et expositions (horlogerie, microtechnique, médical, autres) ?
2. Quels critères de sélection ou d'engagement sont appliqués pour définir les entreprises présentent durant ces salons et expositions ?
3. Les critères permettant de définir et cibler les personnalités ou organisations invités aux différents événements médiatiques (invités d'honneur, VIP, entreprises, personnalités politiques, etc) ?
4. Serait-il envisageable de créer dans le Canton du Jura un Salon de la Promotion économique et des savoir-faire jurassiens regroupant les différents tissus économiques?
5. Une réflexion est-elle en cours afin d'envisager la création d'une chaîne de télévision à usage de la République et Canton du Jura (usages multiples : Promotion économique, Jura Tourisme, Parlement, Chambre d'agriculture, Office des Sports, etc.)

Nous remercions d'ores et déjà le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 26 avril 2018

Jacques-André Aubry